

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2021

Le compte administratif retrace annuellement les dépenses et les recettes effectuées par la Ville de Saint-Maurice. Il est établi en conformité avec le compte de gestion du comptable. Il reprend également les prévisions budgétaires votées au moment du budget primitif, du budget supplémentaire et de la décision modificative n°1.

1.1 Le compte de résultat 2021

Le compte de résultat présente les recettes et les dépenses exécutées par le comptable et l'ordonnateur au cours de l'exercice.

Section de fonctionnement	
Recettes	24 393 807,34€
Dépenses	23 999 435,38€
Résultats 2021	394 371,96€
Section d'investissement	
Recettes	2 263 875,42€
Dépenses	3 084 234,07€
Résultats 2021	- 820 358,65€

Les résultats de l'exercice 2021 en fonctionnement sont supérieurs aux prévisions budgétaires. La capacité d'autofinancement est également supérieure de 400 000€ (804 000€ au lieu de 475 000€ initialement prévus).

En investissement, les résultats négatifs ne sont pas significatifs. En effet, grâce à une politique active de recherche de subventions, la Ville réussit à dynamiser ses recettes d'investissement. Toutefois, ces recettes non encore encaissées sont inscrites en restes à réaliser.

	Clôture 2020	Part affectée à l'investissement	Exécution 2021	Clôture 2021
Investissement	25 693,82€		- 820 358,65€	-794 664,83€
Fonctionnement	5 462 572,24€	522 035,19€	394 371,96€	5 334 909,01€

1.2 Les recettes de fonctionnement courantes

a) Une situation contrastée des recettes tarifaires lié à la sortie progressive de la crise sanitaire

	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Evolution 2020-2021
Produits de l'activité des services dont	2 722 323€	1 899 566€	2 368 276€	+ 24.60%
- <i>Petite enfance</i>	644 282€	481 415€	546 360€	+13,49%
- <i>Enfance et Jeunesse</i>	1 043 705€	889 348€	904 182€	+1,66%
- <i>Forfaits Post Stationnement</i>	152 814€	72 580€	251 775€	NS
- <i>Redevances de stationnement</i>	558 766€	294 871€	510 081€	NS
- <i>Sports</i>	148 462€	62 135€*	83 743€**	NS

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, l'activité des services a repris et les recettes ont progressé de 24,6% par rapport à l'année 2020. Les recettes de la Petite Enfance reviennent rapidement à leur niveau d'avant 2020 tandis que la reprise est plus lente pour les recettes périscolaires. Cette situation résulte d'une adaptation des habitudes de consommation à la crise (télétravail...). Elle reste fragile et doit être confortée par une étude en cours de réalisation.

Le dynamisme des recettes de stationnement a porté l'ensemble des recettes du chapitre. La trajectoire globale d'évolution avait bien été anticipée lors du débat d'orientation budgétaire qui prévoyait une exécution de 2 234 000€.

b) Les impôts et taxes restent stables malgré un contexte fiscal en mutation.

	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Evolution 2020-2021
Impôts et Taxes dont	18 188 213,00€	17 939 962,00 €	18 475 886,00 €	2,99%
<i>Taxe foncière</i>	11 451 940,00€	11 455 476,00€	11 515 063,00€	0,51%
<i>Attribution de compensation</i>	4 946 816,00€	4 945 750,00€	4 946 036,00€	N.S
<i>Taxes électricité</i>	312 847,00€	160 647,00€	252 847,00€	+57,39%
<i>Droits de mutation</i>	1 457 127,00€	1 194 449,00€	1 158 322,00€	-3,02%

La fiscalité directe locale reste stable, les bases ont peu augmenté ces dernières années. La réforme de la taxe d'habitation a été entièrement compensée par l'Etat (à l'exception des compensations d'exonération d'assiette qui seront compensées intégralement en 2022).

Les attributions de compensation restent stables, puisque la Ville n'a transféré aucune compétence à la Métropole du Grand Paris. Les variations enregistrées sur la taxe sur l'électricité sont majoritairement dues à des décalages de perception des fonds par le syndicat gestionnaire. En effet, il y a du retard dans le traitement des opérations de reversement de taxe d'électricité, en raison principalement de la crise sanitaire.

Les droits de mutation sont en recul par rapport à 2020, mais ils restent sur une moyenne de 1 100 000€ d'euros par an (hors vente exceptionnelle).

c) Des dotations en recul croissant portée par la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement

	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Evolution 2020-2021
Dotations	3 075 829€	3 636 198€	2 793 076€	-15,41%

Les dotations reviennent progressivement à leur niveau de 2019, la Caisse d'Allocation Familiale a cessé de subventionner les structures à la fin de l'année 2020. La Dotation Globale de Fonctionnement continue de diminuer. En dix ans, la dotation a été divisée par trois.

Les dotations de l'Etat relatives aux compensations d'exonération de taxe d'habitation ont été réintégrées dans le chapitre 73 « Impôts et taxes » par le mécanisme du coefficient correcteur.

d) Les produits de gestion courantes, les produits exceptionnels et les atténuations de charges

	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Evolution 2020-2021
Produits gestion courante	332 249€	233 580€	322 467€	+38,05%
Produits exceptionnels	732 591€	120 803€	9 555€	-92%
Atténuations de charges	333 924€	479 584€	317 590€	-51,00%

Le changement de nomenclature comptable a restreint l'utilisation du chapitre de recettes exceptionnelles, seules sont enregistrés les rectifications sur les exercices antérieurs ainsi que les cessions d'immobilisations. La plupart des enregistrements sont désormais comptabilisées dans les produits de gestion courante.

1.3 Les dépenses de fonctionnement courantes

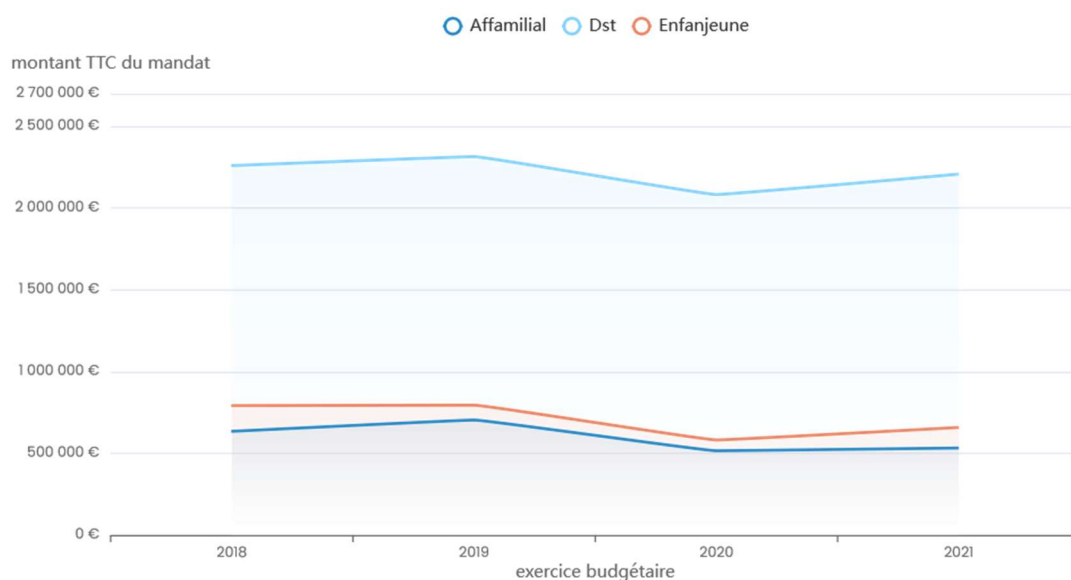
a) Un objectif : La maîtrise des charges générales

Les orientations budgétaires des années précédentes ont mis l'accent sur la nécessité de maîtriser les charges de fonctionnement générales, levier d'action pour maîtriser l'autofinancement sans avoir recours à une augmentation d'impôts.

L'année 2020 a été marquée par une baisse d'activité de l'ensemble des services municipaux. L'amélioration de la situation sanitaire a conduit à une augmentation des charges de 5% **mais toujours en net recul par rapport à l'année 2019.**

L'ensemble des services a travaillé à une meilleure appréciation de ses besoins en fin d'année. L'exécution du budget a été au-delà des orientations prospectives. La Ville prouve que des marges de manœuvre peuvent être encore trouvées tout en maintenant, voire en développant (exemple de la mairie-annexe) la qualité des services rendus à la population.

	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Evolution 2020-2021
Charges générales dont	5 040 325€	4 217 891€	4 463 770€	+5.82%
- Services techniques	2 314 480€	2 082 489€	2 207 429€	+6%
- Affaires familiales	703 417€	515 948€	532 326€	+3.30%
- Enfance-jeunesse	794 357€	581 471€	658 378€	+13.25%



b) Les dépenses de personnel restent maîtrisées

	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Evolution 2020-2021
Charges de personnel	13 737 423€	13 606 323€	13 693 346€	0.63%

Les dépenses de personnels sont stables, la Ville reste confrontée à des difficultés de recrutement sur certains métiers en tension (informatique, petite enfance et police). La masse salariale a toutefois évolué en fonction des revalorisations indiciaires catégorielles et de la hausse du SMIC (+3.2% en un an).

c) Les autres charges

	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Evolution 2020-2021
Participations et subventions	4 870 124€	4 931 066€	4 992 677€	+1.24%
Atténuations de recettes	216 357€	299 887€	316 910€	

Les subventions de l'exercice 2021 ont repris leur rythme habituel, et les participations de la Ville aux différentes instances intercommunales ont évolué au rythme de l'augmentation des bases de foncier bâti (+0.3% en 2021).

Les atténuations de recettes (Fonds de Péréquation, reversement de fiscalité) sont conformes au budget.

1.4 La section d'investissement

a) Un programme de travaux ambitieux et réalisé

Inscriptions budgétaires 2021	3 084 234€
Reports engagements 2020	1 545 748€
Total prévisions budgétaires 2021	4 629 982€
Reports engagements 2021	1 602 087€
Taux de réalisation investissement	98%

L'année 2021 a vu la réalisation d'investissements structurants au sein de pôles de compétences définis.

	Montant
Pôle Bâtiments – Rénovation du patrimoine	1 074 667€
Pôle Voirie – Aménagement espace public	545 605€
Espaces verts	203 523€
Eclairage public	204 232€
Informatique - Vidéoprotection	160 396€
Financement piscine de Charenton	250 000€

La Ville a engagé des travaux de rénovation énergétique et d'amélioration de la qualité de l'air au sein de la crèche Delacroix et d'importants travaux de réhabilitation de la façade du Théâtre du Val d'Osne. Le programme de rénovation de la voirie pour la mise à niveau d'accessibilité s'est élevé à 300 000€. La Ville a mis l'accent sur l'embellissement ses espaces verts et ses squares (troisième fleur au classement des Villes et Villages Fleuris). Le financement des investissements a été réalisé en partie grâce à l'autofinancement, la Ville a transféré les excédents de fonctionnement des années antérieurs en investissement.

La prévision budgétaire de l'année 2021 avait anticipé un recours à l'emprunt d'un million d'euros. Compte tenu des subventions obtenues par la Ville, trois emprunts ont été finalement contractés en 2021 pour un montant de 628 528€.

b) L'état de la dette au 31 décembre 2021

	CRD	Taux	Fin
Crédit Agricole	189 740,29€	4,10%	19-01-2027
Crédit Agricole	933 333,32€	0.43%	10-12-2035
La Banque Postale	463 342.95€	0.45%	01-10-2029
Banque des Territoires	232 563€	0.76%	30-11-2035
Banque des Territoires	96 000€	0.76%	30-11-2035
Caisse Epargne	300 000€	0.66%	31-12-2035

La dette reste maîtrisée, conformément aux orientations budgétaires. La Ville a fait le choix de diversifier son portefeuille d'emprunt afin de profiter au mieux des opportunités bancaires. En 2021 et dans le cadre du plan de relance, le projet structurant de la Crèche Delacroix a servi de support à l'émission de deux emprunts assis sur des choix environnementaux.

Conclusion

La Ville a été au-delà des orientations budgétaires définies en février 2021. Dans un contexte sanitaire fluctuant, la Ville a su préserver sa capacité d'autofinancement en rationalisant au plus près des besoins la dépense publique. L'objectif de maintenir les dépenses en deçà des niveaux de 2019 est atteint.

Dans le même temps, les recettes évoluent peu et peinent à retrouver leur niveau d'avant crise. Cette perspective n'est pas une surprise, elle avait été anticipée dès le mois de février 2021.

Le programme d'investissement a été réalisé en totalité, financé grâce à l'autofinancement, à une recherche active de subventions (environ 1 millions d'euros obtenus) et à un endettement raisonnable.

Les efforts entrepris en 2021 permettent d'envisager plus sereinement une année 2022 qui sera marqué par une inflation importante et des tensions importantes sur les approvisionnements.

